

**PROCES VERBAL REUNION DU C.H.S.C.T
DE L'A.A.D.C.S. DE L'ALLIER
DU 12 JANVIER 2018**

ETAIENT PRESENTS :

Direction :

Monsieur BERNIER, assisté de M. HENRY

Membres :

Madame Laure FAYET
Madame Josette LAPRUGNE
Madame Yrène RIFFARD

Madame Aude PARAVIS, Technicienne Prévention SSTI 03
Madame Corinne DAFFIX, Contrôleur de Sécurité CARSAT AUVERGNE

En ouverture, M. BERNIER remercie les personnes présentes et accueille Mme PARAVIS.

I – SITUATION ACCIDENTS DU TRAVAIL ET ARRETS DE TRAVAIL AU 31/12/2017

Du 18 septembre 2017 au 31 décembre 2017 :

⇒ **81 arrêts de travail :**

La répartition des arrêts de travail en fonction du nombre de jours d'arrêt est la suivante :

	AAD	SSIAD	ALZHEIMER	Administratif	TOTAL
< 3 jours	14			1	15
de 4 à 10 jours	23	2		3	28
de 11 à 30 jours	23	5		1	29
31 jours et +	8	1		0	9
TOTAL	68	8	0	5	81

⇒ Arrêts de travail ayant débuté avant le 18/09 et clôturés avant le 31/12 :

	AAD	SSIAD	ALZHEIMER	Administratif	TOTAL
	6	1		1	8

⇒ Arrêts de travail ayant débuté avant le 18/09 et toujours en cours au 31/12 :

	AAD	SSIAD	ALZHEIMER	Administratif	TOTAL
	25	5		1	31

Il est constaté que le nombre d'arrêts de moins de 3 jours reste stable.

Mme DAFFIX demande qu'une présentation des statistiques relatives aux maladies professionnelles ainsi que la comparaison des arrêts de travail entre 2016 et 2017 soit réalisée lors de la prochaine réunion.

⇒ **16 Accidents du travail sur la période du 19 septembre au 31 décembre 2017**

· dont 4 avec arrêt de travail.

Ils sont de natures différentes à savoir des chutes, des accidents domestiques, des morsures de chiens et des accidents de la route (chevreuil,...).

M. BERNIER informe le CHSCT que l'équipement pour effrayer le gibier n'a pas montré toute son efficacité sur les 2 antennes tests (Chevagnes et Meaulne). Il souligne qu'une partie des équipements distribués n'a pas été utilisée (non installés sur les voitures).

Les membres du CHSCT demandent qu'une étude sur les causes des accidents du travail soit faite par une personne autre que les infirmières ou les responsables de secteur. M. BERNIER demande à Marion HENRY de prendre contact avec les personnes victimes d'accidents du travail pour avoir plus de détails sur les circonstances afin de faire une analyse plus approfondie pour les accidents du travail avec arrêt de travail dans un 1^{er} temps.

Les membres du CHSCT demandent à ce que la secrétaire du CHSCT leur fasse parvenir les informations liées aux accidents du travail qu'elle reçoit. M. BERNIER précise que cette demande renvoie à une organisation interne des élus du CHSCT.

Concernant les aides techniques (kit, draps de glisse, etc...), elles seront déployées dans chaque antenne à partir du mois de mars. A l'heure actuelle, il est procédé au marquage du matériel.

II – LES ELUS DU CHSCT DEMANDENT QU'UNE ETUDE ET UNE ANALYSE ERGONOMIQUE DES POSTES DE TRAVAIL BUREAUTIQUES SOIENT REALISEES

M. BERNIER informe que, dans l'immédiat, l'étude ne pourra se faire par faute de temps et de moyens et est donc reportée. Si une situation difficile sur un poste de travail remontait, il lui sera apportée une attention particulière.

III – LE CHSCT DEMANDE SI UN PLAN D' ACTIONS A ETE DEFINI SUITE AU DIAGNOSTIC ERGONOMIQUE DE PERFORMANCE REALISE AUPRES DES RESPONSABLES DE SECTEUR ET EMPLOYES ADMINISTRATIFS ?

M. BERNIER répond qu'il s'engage sur les moyens apportés suite à ce diagnostic :

- ouverture d'un poste de coordinateur départemental des Responsables de Secteur pour l'AAD,
- un poste d'agent administratif a été créé sur le secteur de Lapalisse et un sur Le Mayet de Montagne (ex agent à domicile sur le secteur du Mayet devant être reclassé)
- réunion de travail avec les responsables de secteur suite au retour du diagnostic réalisé auprès des responsables de secteur

Concernant les difficultés de lenteur du système informatique, un second serveur est en cours d'acquisition et sera installé d'ici mars 2018.

Un travail plus en profondeur sera conduit à l'issue des conclusions de la rencontre avec les responsables de secteur.

IV – EST-IL POSSIBLE D'EQUIPER LES RESPONSABLES DE SECTEUR, SECRETAIRES ET AGENTS ADMINISTRATIFS DE KIT MAINS LIBRES ET FILTRES EYE-BLUES ?

Dans un 1^{er} temps, M. BERNIER propose d'acquérir du matériel à titre de test. Il donne son accord pour l'achat de 3 casques afin qu'ils soient testés. Marion HENRY est chargée de suivre le dossier.

Après la période de test, il sera réfléchi à un éventuel déploiement selon les besoins et l'impact financier.

Mme DAFFIX demande à ce qu'un état des lieux soit fait pour les casques car elle juge cet équipement important.

V – QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

• Marion HENRY informe le CHSCT qu'une conférence est organisée le 15 mai à 17 h 30 à Clermont sur l'aide à domicile, conférence à laquelle elle intervient.

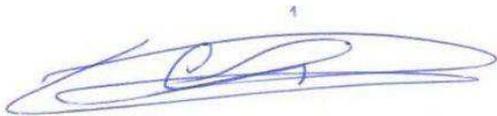
- M. BERNIER informe le CHSCT que l'heure d'intervention passe à 23,36€ à compter du 1^{er} janvier 2018 (+ 0.05 cts).

- Il est rappelé que le site internet de l'AADCSEA est en fonction depuis le 4^{ème} trimestre 2017. Prochainement, l'espace réservé aux salariés entrera en fonction.

- Le rapport annuel 2017 du médecin du travail doit être présenté lors du prochain CHSCT. M. BERNIER demande à Mme PARAVIS de voir auprès du Médecin du travail s'il pourra être présent afin de commenter ce rapport.

Fait à Moulins, le 13 mars 2018

Dominique BERNIER
Président



Josette LAPRUGNE
Secrétaire

